

ANNEXE *Kbis*-01.1-2

Autres entités visées

Liste du Canada :

Seuils :	420 000 \$ CAN	- Produits visés à l'annexe <i>Kbis</i> -01.1-3
	420 000 \$ CAN	- Services visés à l'annexe <i>Kbis</i> -01.1-4
	13 400 000 \$ CAN	- Services de construction visés à l'annexe <i>Kbis</i> -01.1-5

1. Société canadienne des postes
2. Commission de la Capitale nationale
3. Monnaie royale canadienne
4. Via Rail Canada Inc.
5. Musée canadien des civilisations
6. Musée canadien de la nature
7. Musée des Beaux-arts du Canada
8. Musée national des sciences et de la technologie
9. Construction de Défense (1951) Ltée
10. Commission canadienne du tourisme

Notes à l'annexe *Kbis*-01.1-2

1. Les notes générales s'appliquent à la présente annexe.
2. Il demeure entendu que le paragraphe *Kbis*-15(1) s'applique aux achats effectués par Via Rail Canada Inc. et la Monnaie royale canadienne, concernant la protection du secret commercial pour les renseignements communiqués.
3. Le présent chapitre ne s'applique pas aux marchés conclus par la Monnaie royale canadienne ou pour son compte concernant des intrants directs utilisés dans la frappe de monnaies autres que celle ayant cours légal au Canada.